

C'est le moment de se lancer!

Ayant rencontré un large succès ces dernières années, le programme de subventions à l'attention des propriétaires immobiliers du canton de Vaud se poursuit en 2019.

Ce programme encourage les rénovations énergétiques et favorise le recours à des énergies renouvelables et locales dans le bâtiment. Il permet d'augmenter le confort de votre logement, d'en réduire l'empreinte écologique, de réaliser de substantielles économies et de valoriser votre bien à long terme.

Alors, qu'on se le dise, c'est le moment de se lancer!

Futé

Ces aides peuvent représenter jusqu'à 30% de l'investissement en cas de rénovation globale.

Toutes les subventions 2019 sur www.vd.ch/subventions-energie

Le programme des subventions 2019

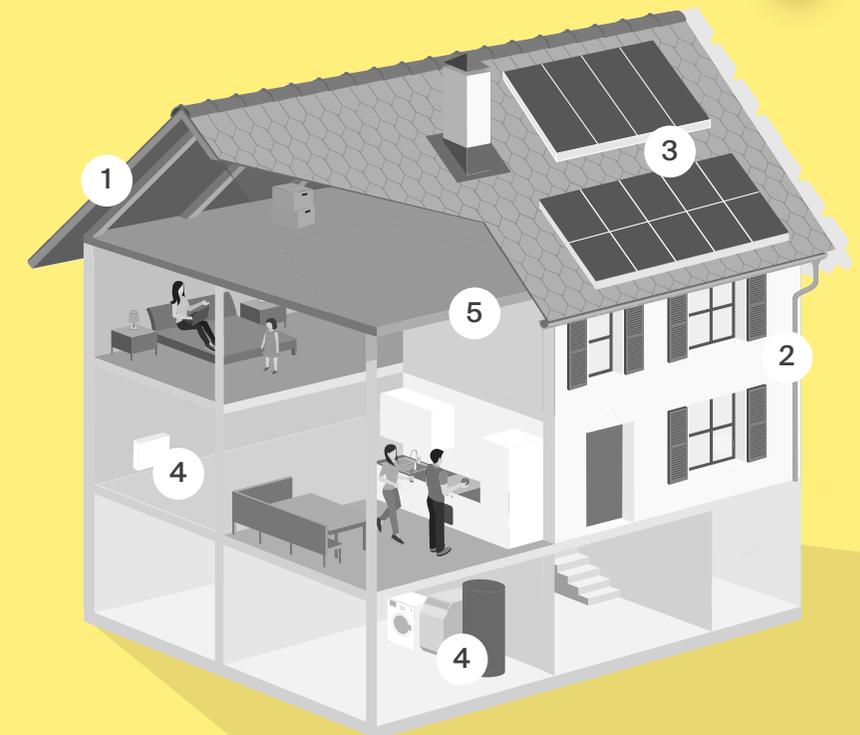
Le programme des subventions disponibles en cas de rénovation énergétique est riche et varié. En voilà un aperçu:

- 1 Toiture**
60 à 90 fr./m² pour l'isolation de la toiture des bâtiments construits avant 2000. Un bonus supplémentaire peut être octroyé en cas de rénovation globale.
- 2 Murs**
60 à 90 fr./m² pour l'isolation des murs des bâtiments construits avant 2000. Un bonus supplémentaire peut être octroyé en cas de rénovation globale.
- 3 Panneaux solaires thermiques**
4'000 à 8'000 fr. pour l'installation de panneaux solaires thermiques.
- 4 Chauffage** (en cas de remplacement d'un chauffage à gaz, mazout ou électrique)
4'000 à 15'000 fr. pour l'installation d'une pompe à chaleur (PAC).
4'000 à 12'000 fr. pour l'installation d'un chauffage à bois.
+ 10'000 fr. pour la création d'un réseau de distribution de chaleur.
- 5 Rénovation globale**
40 à 155 fr./m² pour une rénovation Minergie®, selon le type de label atteint.
35 à 140 fr./m² pour une rénovation CECB®, selon la classe atteinte.

Bon à savoir

- Les panneaux solaires photovoltaïques sont subventionnés par Pronovo. Demande auprès de www.pronovo.ch.
- Le remplacement des fenêtres n'est pas subventionné.
- Certaines communes accordent également des aides. Renseignements auprès de la commune concernée.

Toutes les subventions 2019 sur www.vd.ch/subventions-energie



Audit

1'000 à 1'500 fr.

pour un audit CECB® Plus qui vous oriente sur les rénovations à entreprendre



CERTIFICAT ÉNERGÉTIQUE CANTONAL DES BÂTIMENTS



Informations importantes

- Aucune subvention ne peut être octroyée si les travaux ont déjà débuté.
- La demande doit avoir été approuvée avant le lancement des travaux.
- Les aides financières sont limitées au budget disponible en 2019.

Les bonnes raisons de rénover!



Economie d'énergie

Des travaux de rénovation peuvent amener à une réduction de plus de 50% de votre facture d'énergie.



Confort de vie

En rénover votre habitation, vous agissez directement sur votre confort et votre qualité de vie. Vous en aurez fini avec les ponts de froid et les courants d'air.



Empreinte écologique

La rénovation de votre bien immobilier contribue activement à la réduction des émissions de CO₂. Aujourd'hui, 46% de toute l'énergie consommée en Suisse est engloutie par le domaine du bâtiment.



Valorisation

En rénover votre bien, vous le valorisez et en garantisiez durablement l'attractivité sur le marché immobilier. Les travaux de rénovation énergétique sont par ailleurs déductibles des impôts.

Toutes les subventions 2019 sur www.vd.ch/subventions-energie



Séances d'information gratuites

Animées par des spécialistes, nos séances d'information gratuites vous permettent de vous familiariser avec les subventions à disposition pour vos projets. Au travers d'exemples concrets, elles vous renseigneront également sur les démarches à entreprendre pour une rénovation.

Renseignements, dates et lieux de ces rencontres sur : www.vd.ch/subventions-energie

Vous êtes prêt à vous lancer? Les experts CECB® sont à votre service.

Avant d'entreprendre la rénovation énergétique de votre maison, prenez contact avec un expert CECB®, qui effectuera un audit énergétique de votre bâtiment et vous proposera une série de mesures à adopter pour en améliorer l'efficacité énergétique.

Toutes les informations sur : www.cecb.ch



Direction générale de l'environnement (DGE)
Direction de l'énergie (DIREN)
Rue du Valentin 10
1014 Lausanne
www.vd.ch/subventions-energie

Le Programme Bâtiments



MONTANTS
2019

Guide des subventions Rénovation énergétique de votre maison

